



À LA UNE : Zéro Déchet, relevons le Défi !

VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE Vivons en Forme **P11** / **VIE ÉCO** Saint-André Entreprendre **P14** / **CADRE DE VILLE ET ENVIRONNEMENT** Concertation sur l'entrée de ville **P16** / **VIE CULTURELLE** Le carnaval de Dormagen en Allemagne **P18** / **SPORT ET JEUNESSE** Baptême de plongée à la piscine **P20** / **PORTRAIT** Mila et Barbara Gostijanovic **P22**

La Mairie de Saint-André

Coordonnées

89 rue du Général-Leclerc CS 40001 59 871 Saint-André Cédex
03 20 63 07 50 - villesaintandre.fr

Sur Facebook, Instagram et Twitter : @StAndre59350

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Permanence État-civil : le samedi de 9h30 à 12h.

POLICE MUNICIPALE : 03 20 42 22 03

PERMANENCES DU POINT D'ACCÈS AU DROIT

Avocat, notaire, huissier, juriste et associations spécialisées vous reçoivent gratuitement en mairie sur rendez-vous.

Renseignements au **03 20 63 07 50**

PERMANENCES DES ÉLUS

Élisabeth MASSE, Maire,
sur RV au **03 20 63 07 51**

Pascale LAHOUSTE, adjointe au Maire chargée des relations avec la population

sur RV au **03 20 63 07 50**

Marie MARCHAND, conseillère déléguée au logement
sur RV au **03 20 63 07 51**

NOVEMBRE - DÉCEMBRE EN PHOTOS



Challenge éco-mobilité scolaire



Boîte aux lettres du Père Noël



Cérémonie de commémoration du 103^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918



Atelier Nature « Autour de l'Arbre »



Braderie de la BidOthèque



Temps de sensibilisation à l'Hôtel de Ville dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes

« Saint-André Magazine »

journal d'informations municipales de la ville de Saint-André n°180
Tél : 03 20 63 07 65

Directrice de publication :

Élisabeth Masse

Rédaction en chef :

Valentine Vercamer

Rédaction :

Service communication

Mise en page :

Agence Grand Nord

Imprimeur :

Graph1prim

Photos :

Service communication

« Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction papier ou numérique (texte et photos) même partielle, est interdite sans autorisation expresse. »



Illumination de la mairie à l'occasion de la Semaine pour la lutte contre les violences à l'égard des femmes



Marché de Noël de l'association Archipel



Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie



Marché de Noël des Villes Jumelées



Opération quartiers propres à Sainte-Hélène

ÉDITO

Chères Andrésiennes,
Chers Andrésiens,

La pandémie perdure et nous oblige à annuler tous les événements festifs et conviviaux. Je ne pourrai donc pas vous présenter mes vœux et ceux du Conseil Municipal de vive voix encore cette année. Cependant, nous publierons une **vidéo le mercredi 19 janvier** pour vous présenter les projets que la Ville mènera en 2022 et pour vous souhaiter mes vœux pour cette nouvelle année.

Toujours dans ce contexte de crise, la Ville met à disposition un **Centre de vaccination** ouvert tous les mardis de 9h à 15h30 jusqu'au 25 janvier, puis le mercredi jusqu'au 23 février. Vous trouverez dans ces pages les informations utiles qui vous permettront de vous faire vacciner et, ainsi, vous protéger et protéger vos proches.

Cette fin d'année est aussi pour nous l'occasion de lancer **deux grands sujets que je souhaite mener avec vous pour agir sur notre Environnement**.

D'abord, la Ville se lance dans le **Zéro Déchet**. Par des actions simples, il est tout à fait possible de réduire la quantité de déchets générés par un foyer ou une collectivité et de limiter ainsi notre impact sur la planète.

Puis, agir pour notre Environnement c'est aussi, réfléchir sur notre cadre de vie et sur l'aménagement de notre territoire. C'est pourquoi, suite au rachat de l'entreprise Caby, j'ai décidé de lancer une **grande concertation sur notre entrée de ville** et d'associer riverains, particuliers et professionnels, promoteurs, aménageurs en lien avec les architectes et urbanistes chargés par la Ville et la Métropole Européenne de Lille de mener ce grand projet structurant.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année !
Sincèrement,

Votre Maire,
Élisabeth MASSE



Distribution des composteurs individuels



Distribution des coquilles de Noël

Zéro Déchet, relevons le Défi !

Engagée pour la Ville Durable, la Ville de Saint-André rejoint le réseau des Villes partenaires du Zéro Déchet, initié par Roubaix depuis plusieurs années.

L'objectif ? Emmener un maximum d'Andrésiens dans cet élan pour alléger nos poubelles et changer nos modes de consommation !

La démarche Défi Zéro Déchet repose sur trois principes en matière de gestion des déchets :



RÉDUIRE

1. **Réduire** ->
les emballages,
le gaspillage alimentaire,
les produits à usage unique



RÉUTILISER

2. **Réutiliser, réparer** ->
favoriser la seconde main et l'occasion,
réparer avant de remplacer



RECYCLER

3. **Recycler** ->
prioriser le recyclage,
le compostage,
les cycles de vie vertueux des objets



Un engagement durable pour les Andrésiens :

La première saison Zéro Déchet débutera fin janvier 2022, avec les premiers ateliers auxquels les familles inscrites pourront participer.

Les ateliers Zéro Déchet :

Pour apprendre à consommer autrement et réduire sa quantité de déchets, de nombreuses astuces simples et pratiques existent. Rejoindre ce défi, c'est aller chacun à son rythme, partager entre familles les bonnes pratiques, découvrir de nouveaux modes de consommation, faire de réelles économies, préserver sa santé et réduire son impact sur l'environnement.

Pour vous aider dans cette démarche, **de nombreux ateliers thématiques gratuits sont organisés** à Saint-André et dans les 27 communes partenaires. Une **plateforme de suivi** est mise à disposition des familles pour enregistrer vos pesées de déchets si vous souhaitez voir l'avancée de vos progrès. Pour tout conseil ou question, la Ville vous accompagne.



Avec les ateliers, vous pourrez :

- Créer vos propres produits ménagers (lessive, produit vaisselle, nettoyant...)
- Apprendre des recettes anti-gaspi
- Créer vos cosmétiques naturels maison (savon, démaquillant, déodorant, baume à lèvres, ...)
- Fabriquer vos objets de maison naturels (bougies végétales, corbeilles à pain, ...)
- Mais aussi : conservation des aliments, compostage, visites du centre de tri...

Vous voulez poursuivre votre démarche vers le Zéro Déchet ? Vous engager ? Ce challenge est fait pour vous !

Dans le cadre des ateliers, rencontrez ceux qui comme vous, dans un souci de protection de l'environnement et de la planète, ont déjà adopté ou veulent prendre les bons réflexes pour réduire leurs déchets et consommer différemment.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur familleszerodechet.fr/inscription

Communauté, proximité, adaptabilité, c'est ce qui fait le succès des défis Zéro Déchet !

- **L'aspect communauté** : chacun bénéficie des expériences des autres. Les participants d'une ville peuvent aussi participer aux ateliers des autres villes (par exemple, un participant peut faire un atelier sur la ville où il travaille plutôt que sur celle où il habite si cela l'arrange) ;
- **L'aspect proximité** : La Ville est l'interlocuteur privilégié des familles et reste disponible pour les accompagner tout au long de la saison ;
- **L'adaptabilité pour les participants** : chaque participant avance à son rythme et selon les capacités de sa famille. Il n'y a pas d'obligation d'être bon en tout ou de participer à tous les ateliers de la saison !



Un engagement durable pour la Ville :

La Ville va être elle-même **un acteur direct du Zéro Déchet**.

En effet, la commune travaille sur **l'adaptation de ses pratiques** pour réduire elle aussi tous les déchets possibles dans son fonctionnement quotidien et avec ses prestataires et partenaires. C'est un travail de fond et de longue haleine et à décliner sur de nombreuses structures municipales, pour lequel l'engagement de tous et les gestes vertueux de chacun auront leur importance.

La Ville réduit :

- La restauration municipale travaille sur le gaspillage alimentaire
- Pour Noël, cette année, la Ville réduit sa consommation de sapins naturels dans le parc Vandame, en face de la Mairie, et privilégie des arbustes à planter
- Dans les bâtiments municipaux, elle met en place des mousseurs sur les robinets pour éviter le gaspillage d'eau
- Les habitants et agents volontaires de la Ville participent au défi DECLICS pour apprendre à réduire leur facture énergétique, découvrir comment limiter leur consommation de gaz, d'électricité et d'eau ainsi que la mise en place d'éco-gestes quotidiens.



La Ville réutilise :

- Pour fabriquer les décorations de Noël, la Ville favorise la seconde main et l'occasion
- Des points de collecte de jouets ont été mis en place lors de la semaine de réduction des déchets
- Elle a développé un système de récupération et de réutilisation des eaux de pluie
- Elle utilise et met à disposition des composteurs collectifs accessibles aux citoyens,
- Elle réutilise le bois coupé et les déchets végétaux comme paillage

La Ville recycle :

- Des points de collecte de piles et de cartouches d'encre sont installés dans le hall de la Mairie à l'usage des agents comme des citoyens
- Pour fabriquer les décorations de Noël, la Ville et, plus particulièrement le Point-Jeunes fabrique, lors des ateliers participatifs, des décorations à base de matériaux recyclés
- Elle s'engage dans la fourniture de composteurs individuels et collectifs et l'accompagnement des citoyens pour leur utilisation.

En 2022, allons encore plus loin dans le Défi Zéro Déchet !



ACTUALITÉS

Développement Durable, crayons de couleur et lauréats

Le concours de dessins organisé par la Ville à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable a inspiré **58 jeunes artistes andrésiens**. Ils ont rivalisé de créativité et d'engagement sur le thème « **Agir au quotidien** » et la sélection a été difficile. 7 ont été primés. **Un grand bravo à Ernestine, Giulia, Justine, Violette, Solena, Romane et Agathe.**

Vous pouvez admirer les œuvres originales, exposées dans l'hôtel de Ville du 1^{er} au 28 février.



Giulia VERNAY - CE2



Solena TISON-LECOINTRE - CE1



Justine PAVLOVIC 10 ans



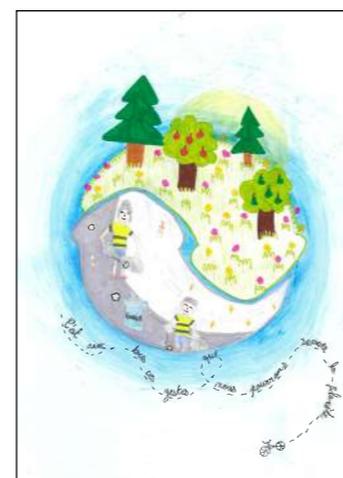
Violette COLARD - CE2



Romane ROELAND 8 ans



Agathe PELLETIER 5 ans



Ernestine ROELAND 12 ans



Abonnez-vous à la newsletter et aux alertes SMS de la Ville

Pour ne rien manquer de l'actualité de Saint-André et des événements à venir, inscrivez-vous à notre lettre d'informations et/ou aux alertes SMS. C'est gratuit et ça ne prend que quelques clics, sur : villesaintandre.fr/alertes

Téléthon 2021, les lumières de l'Espoir !

Le Téléthon à Saint-André s'est déroulé les 3 et 4 décembre.

Le Téléthon a déjà changé des vies, mais de nombreux défis restent à relever et de nouveaux traitements sont à découvrir. Pour les personnes atteintes par la maladie, le Téléthon peut tout changer !

En effet, le Téléthon permet de développer deux aspects : La **recherche médicale** pour faire régresser la maladie et le **développement des conditions de vie des personnes malades** en leur rendant la vie plus agréable avec du matériel médical adapté à leur handicap.

Pour cette 21^{ème} édition, la Ville et les associations ont su organiser une belle programmation pleine de surprises et de temps forts.

Merci à toutes les associations et les bénévoles qui nous ont accompagnés dans cette belle aventure ! *Vaincre la mucoviscidose, Course et Passion, Emile Senteurs de l'EPSM, USSA Volley, Marcel et nos voisins, le Syndicat d'Initiatives, Take-Six Sextet, La Boule Andrésienne, L'USSA Tennis de Table, Family Forme, Théâtre Pinocchio, Avec Ton Chœur, Sabor Latino, Chaméli, DéclicRock, St André-Clean-Up, Hall U Need, les commerçants de l'Arcopro, le Département du Nord et l'Ecole de musique de Saint-André.*



1 pile = 1 don : protégez l'environnement et contribuez à la lutte contre les maladies génétiques rares

Il est encore possible de contribuer à l'opération **1 pile = 1 don, qui se poursuit jusqu'au 14 janvier**. Des points de collecte sont à votre disposition à l'Hôtel de Ville, au Centre communal d'action social (CCAS), au Point-Jeunes, et dans les commerces participants.

Bonne retraite Jacques !

Jacques Gruson, responsable de la restauration municipale, part en retraite. Employé de la Ville depuis 1990, il n'a eu de cesse de relever des défis : s'adapter, évoluer, accompagner, éduquer... Il résume sa carrière en ces mots : « Mon but a toujours été de développer le bien-être autour du temps méridien. » Nous gardons en tête certains challenges qu'il a menés : la création de la cuisine centrale en 2001, les ateliers éducatifs de sensibilisation et d'éveil au goût à partir de 2003, le Prix Matty Chiva décerné par l'institut Danone... La liste est très longue !



Démarchage frauduleux ou abusif : Soyez vigilants !

Que ce soit pour du porte à porte ou par téléphone, les services municipaux sont régulièrement alertés de démarchages frauduleux ou abusifs sur la commune.

Ces personnes mal attentionnées cherchent à pénétrer chez vous, en se disant mandatées par la Ville. **Nous vous rappelons que la Mairie ne mandate aucune société privée pour faire du démarchage à domicile.** Dans le doute, vérifiez auprès de l'accueil ou prévenez la police municipale et surtout, restez vigilants !

Il est possible de se protéger en suivant ces quelques conseils :

- Recevez sur le pas de la porte, ou mieux depuis votre fenêtre.
- Ne fournissez pas d'informations personnelles (Ne dites pas que vous vivez seul(e) par exemple).
- Résistez à la pression commerciale et si nécessaire, mettez un terme à l'échange.
- Informez-vous sur l'entreprise et ses tarifs avant de donner une réponse.
- Aucune contrepartie financière ne peut être exigée avant un délai de 7 jours suivant la conclusion du contrat. En conséquence, aucune remise d'argent ne doit être faite au démarcheur.
- En matière de démarchage à domicile, vous avez la possibilité de faire jouer votre droit de rétractation. Vous avez 14 jours pour renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception.

Accueil : 03 20 63 07 50 / service.courrier@ville-saint-andre.fr
Police municipale : 03 20 42 22 03



Inscription sur les listes électorales



Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril. Elles seront suivies des élections législatives les dimanches 12 et 19 juin.

Jeune adulte, nouveau résident, vous pouvez vérifier en ligne, si vous êtes **inscrit sur les listes électorales** sur le site : www.service-public.fr

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez procéder à la démarche, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile :

- à l'Hôtel de Ville
- en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les inscriptions ou modifications sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars pour les élections présidentielles et jusqu'au 6 mai pour les élections législatives.

Renseignements : elections@ville-saint-andre.fr - 03 20 63 07 50
Liens utiles sur villesaintandre.fr

On vaccine sans rendez-vous à la Maison des Associations

Jusqu'à fin février, une équipe mobile se rend chaque semaine dans notre ville et propose la vaccination contre la COVID-19 aux Andrésiens (1^e, 2^e ou 3^e dose).

Ces vaccinations se font **sans rendez-vous au sein de la Maison des Associations de 9h à 15h30, tous les mardis jusqu'au 25 janvier, puis le mercredi jusqu'au 23 février.**

Suite aux annonces gouvernementales, **toute personne majeure, dès 5 mois après la dernière injection, peut effectuer la dose de rappel du vaccin.**

La dose de rappel est intégrée au pass sanitaire.

Renseignements : Centre Communal d'Action Sociale 03 20 21 81 30



VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le Clos Fleuri aide les aidants

Au Clos Fleuri, l'association « Temps de vie » propose aux aidants un programme d'accompagnement et de formation sur la thématique de la maladie d'Alzheimer.

En tant qu'aidant, vous avez fait le choix du maintien à domicile pour un proche en perte d'autonomie. Ce rôle nécessite soutien et conseils. **Cette formation vous permet de bénéficier des compétences d'une équipe pluridisciplinaire** : infirmière diplômée en éducation thérapeutique, médecin, ergothérapeute, assistant de soin en gérontologie, aide-soignante spécialisée en relation d'aide et psychologue.

Le programme est gratuit et la prochaine session se tiendra en janvier.

L'EHPAD accueillera votre proche, le temps de la formation.

Les thèmes abordés :

- Présentation médicale de la pathologie ;
- La communication et les troubles du comportement ;
- La perte d'autonomie et l'aménagement du domicile ;
- Comment aider son proche au quotidien ;
- Les ressources sur le territoire pour bénéficier d'aides sur le long terme ;
- Les aides financières ;
- Ainsi que toutes les questions qui vous tiennent à cœur.

Renseignements et inscriptions : 03 20 21 80 80

m.dupelicz@tempsdevie.fr ou ehpad.standre@tempsdevie.fr



Le recensement de la population débute bientôt

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans.

Dès le 20 janvier prochain, si vous avez reçu un courrier, un agent recenseur se présentera chez vous et vous invitera à répondre à l'enquête sur Internet grâce à des codes personnels qu'il vous aura remis lors de sa visite.

Il est aussi possible de compléter les questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer ou que vous pourrez déposer en mairie.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent à Saint-André et en France et influence la participation de l'État au budget des communes. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Pour rappel : le recensement est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Le traditionnel colis des aînés

Comme l'an dernier, le Père-Noël a délégué sa livraison à l'équipe municipale qui a distribué directement au domicile des aînés, les **1318 colis**, afin de **cultiver solidarité et lien intergénérationnel.**

Les bras chargés de gourmandises pour les fêtes de fin d'année, les élus ont été chaleureusement accueillis et ont profité de cette tournée pour souhaiter de joyeuses fêtes aux seniors et à leurs familles.

Pour cette année, si vous avez 70 ans et que vous êtes inscrit sur les listes électorales, vous serez automatiquement destinataire d'un colis. Sinon, vous êtes invité à vous faire connaître auprès du service animation.

Renseignements et inscriptions : animation@ville-saint-andre.fr / 03 20 63 07 46



Prévention Santé - Vivons en Forme !

La Ville mène de nombreuses actions en matière de prévention santé et vous accompagne au quotidien.

La commune de Saint-André adhère au programme VIF depuis 2007 pour bénéficier d'une méthodologie et d'outils visant à mobiliser les acteurs de proximité et ainsi contribuer à aider les familles à adopter des comportements plus favorables à leur santé.

Plusieurs actions sont menées dans les écoles.

- **Premier objectif, lutter contre le surpoids et l'obésité infantiles :**

Dès l'origine, le programme VIF a pour objectif de **faire reculer les chiffres du surpoids et de l'obésité** en faisant évoluer progressivement et durablement les comportements et les habitudes de vie des enfants et de leurs familles. **Ses ambitions à Saint-André sont aujourd'hui multiples.**

Les actions visent à améliorer l'alimentation, augmenter la pratique d'activités physiques et favoriser le bien-être. Des ateliers de massage par exemple (le Shiatsu du Samouraï) permettent d'améliorer la concentration et l'apaisement chez les écoliers du CP au CM2. Les thématiques du sommeil ou des écrans sont également des sujets à aborder.

Le programme a aussi vocation à développer des animations sur l'hygiène des dents, la découverte du potager ou encore des ateliers d'éveil des sens...

- **Deuxième objectif, favoriser la mobilité douce dès le plus jeune âge :**

La mobilité douce est également au cœur des projets : la Ville équipe les écoles de vélos, pour permettre l'apprentissage du savoir-rouler et développe la marchabilité en ville (pédibus, la carte-temps « Ma Ville à pied »).

Saint-André a également ouvert le programme à tous.

Plus de 120 seniors bénéficient de séances d'activité physique. Des ateliers « Bien chez soi » travaillent sur l'adaptabilité des habitations pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées. En octobre, un **forum « Santé et Bien-Être »** proposait ateliers et animations pour tous.

Renseignements :

prevention.sante@ville-saint-andre.fr / 06 42 07 09 34

La carte-temps « Ma Ville à pied » est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville



Donnerie d'hiver

On peut donner, prendre, donner et prendre. Il n'est pas question d'argent, même pas de troc. Vous apportez ce qui ne vous sert plus, vous emportez ce qui vous intéresse.

La seule exigence, que les objets (vêtements, livres, jouets, petites décorations) soient en bon état.

Vous pouvez déposer vos dons à partir de 9h (pas d'alimentaire).

Samedi 22 janvier, de 9h à 12h30, sur le parvis du parc Vandame (marché hebdomadaire).



La Ville se mobilise pour l'inclusion numérique des seniors

La Ville de Saint-André propose des ateliers numériques à destination des 60 ans et plus.

Le but est de travailler en profondeur sur la question numérique et plus globalement, lutter contre la fracture numérique qui pourrait exister chez les seniors.

Les ateliers permettent d'aborder différents points. Les seniors intéressés peuvent **progresser ou se familiariser avec l'outil informatique, les réseaux, les démarches en ligne...**

La commune met à disposition des espaces numériques :

- À l'accueil de l'hôtel de Ville : accès **gratuit sur inscription**. 03 20 63 07 50.
- Au Point-Jeunes (pour les jeunes de moins de 18 ans) : **accès libre et gratuit**. 03 28 52 39 92.

Un nouveau service d'accompagnement numérique :

Au sein du Centre communal d'action social (CCAS), la conseillère reçoit sur rendez-vous. Quel que soit votre profil, votre âge ou votre niveau, elle se tient à votre écoute, guide les grands débutants (envoi de mails, démarches administratives en ligne...) et pourra aussi apporter conseils ponctuels ou aides plus pointues.

En plus : Des ateliers numériques ont également lieu **dans les foyers-restaurants**, ils permettent d'instaurer une confiance, qui rend possible l'acquisition de nouvelles compétences.

N'hésitez pas à faire connaître vos besoins en matière d'accompagnement. Des ateliers vont être mis en place en fonction des attentes des Andrésiens.

Renseignements et inscriptions : 03 20 21 81 30 / beverly.detavernier@ccas59350.fr

Sur rendez-vous au CCAS (67 rue du Général Leclerc)

Besoin d'aide pour vos démarches administratives en ligne ou vos besoins numériques au quotidien ?

Un conseiller est présent pour vous accompagner dans toutes vos démarches digitales.

Sur rendez-vous, au CCAS (67 rue du Général Leclerc) les jeudis et vendredis, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Plus d'information et prise de rendez-vous : beverly.detavernier@ccas59350.fr / 03 20 21 81 30

Clap de fin pour la droguerie Gary

L'annonce est tombée comme un couperet pour les habitués. Le commerce de la rue du Général-Leclerc ferme définitivement ses portes.

La droguerie cultivait son côté désuet, mais a toujours eu la capacité de s'adapter et résister. La famille Gary y tenait boutique depuis 1942. Elle a su maintenir le cap et fidéliser les Andrésiens, malgré l'essor des grandes surfaces ; profitant même du développement du e-commerce, pour devenir le temple du relais-colis !



Martine y travaillait depuis ses 14 ans. Elle évoque la tristesse des habitués pour ne pas parler de la sienne et dans un sourire se remémore : « Chez nous, on trouvait de tout et ce que je n'avais pas, je le commandais... La priorité c'était de faire plaisir aux clients »

Avec sa sœur Joëlle, elles n'ont pas ménagé leur peine pour l'entreprise familiale, manipulant les matériaux vendus au mètre, les jerrycans d'essence (la boutique possédait une pompe sur le trottoir), prenant commande et donnant conseil.

Véritable caverne d'Ali Baba, vous y trouviez papier-peint, vaisselle, petit électroménager, carterie et comme dans toute bonne droguerie, des produits ménagers, des graines, du petit outillage, mais pas seulement... les deux sœurs ajoutent « les clients venaient pour le sourire ! »

Que devient alors la vitrine du 62, de la rue Leclerc ? Elles ne veulent pas y penser pour l'instant. « Je ne dis pas qu'il n'y aura plus rien, mais pour l'instant je n'ai pas le cœur à y réfléchir, vous savez je suis née ici... » Difficile d'imaginer un autre nom sur l'enseigne pour les sœurs Gary, pour les Andrésiens aussi !

La Ville leur souhaite une retraite bien méritée !



Acheter chez son voisin, c'est plus malin !

Le Court Circuit reprend ses quartiers dans les locaux du Zeppelin.

Muni de votre panier, rendez-vous au point de retrait chaque mercredi entre 16h30 et 18h30.

La formule est inchangée. Vous choisissez et payez en ligne parmi des produits de qualité, issus de l'agriculture locale. Le choix est vaste, plus de 60 producteurs sont au catalogue de la structure.



LeCourtCircuit.fr
Zeppelin, 23 Rue Alsace-Lorraine, le mercredi de 16h30 à 18h30.



Entreprendre à Saint-André

Madame le Maire Elisabeth MASSE, a confié à Sébastien LEBLANC, conseiller municipal, sous la tutelle de Nicolas LE NEINDRE, adjoint au maire, la mission de créer un réseau des entrepreneurs de la ville de Saint-André-lez-Lille.

Son nom : **Entreprendre à Saint-André !**

L'objectif est simple : **faciliter les échanges, la coordination, l'installation et le développement des entreprises sur Saint-André** en créant des **moments de rencontre** avec les professionnels et les entreprises qui font vivre notre commune, afin de **partager les expériences**, mais aussi **d'accompagner encore mieux** le tissu économique.

Un questionnaire a été envoyé à toutes les entreprises andrésiennes afin de recueillir leurs avis et besoins, dans le cadre de la création de ce réseau de partage, pour coller au mieux aux attentes des forces vives de la ville.

Ces moments de rencontre auront lieu dans des locaux municipaux ou d'entreprises de la ville, à raison d'un rendez-vous par mois.

Premier rendez-vous : jeudi 3 février à 19h00 pour présenter le dispositif aux entrepreneurs.

Pour toutes questions relatives à cette création, vous pouvez vous adresser au service économique de la ville par mail à l'adresse : service.eco@ville-saint-andre.fr

NOUVEAU COMMERCE



OR BLADI

Vente de produits alimentaires et cosmétiques bio (huile argan, figue de barbarie, lin...)

06 41 94 29 46 - contact@orbladi.com - <https://orbladi.com/>



Le PLU préserve les jardinets en front de rue

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Métropole Européenne de Lille protège les espaces verts entre la façade des maisons et le trottoir afin de limiter l'imperméabilisation des sols. Préserver ces zones diminue le risque d'inondation et de pénurie d'eau, réduit le phénomène d'îlots de chaleur et favorise la diversité biologique.

« Les jardins de devant existants sont à préserver. En aucun cas, ils ne peuvent être transformés en stationnement. » (Règlement, Livre 1 / chap. 3 / section I - IV, page 65 du PLU)

Cette règle vise :

- À favoriser le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement et permettre l'infiltration des eaux de pluie vers les nappes phréatiques ;
- À valoriser des espaces de nature et offrir une halte écologique à la petite faune ;
- À maintenir un cadre de vie agréable et à préserver le patrimoine typique des Hauts-de-France.

Nos conseils pour valoriser votre jardinet de front de rue :

- Limiter la minéralisation au cheminement et choisir un matériau perméable ;
- Pour un jardinet facile à entretenir, optez pour des plantes vivaces ou couvre-sol ;
- Privilégier une petite haie plutôt qu'une clôture. La petite faune pourra bénéficier d'une continuité écologique et passer d'un jardinet à l'autre et y trouver refuge.

Renseignements : droit.des.sols@ville-saint-andre.fr / 03 20 63 07 64

Plus de conseils sur villesaint-andre.fr

Les bons gestes :

un Stop Pub sur la boîte aux lettres

Les prospectus encombrant votre boîte aux lettres et votre poubelle ? Vous ne les lisez pas. **Adoptez le Stop Pub !**

Coller l'autocollant sur votre boîte aux lettres, c'est dire « non » à la publicité inutile et alléger le poids de votre poubelle de 40 kg par an.

Le Stop Pub concerne les prospectus, les publicités et les journaux gratuits, **vous continuerez à recevoir les journaux des collectivités.**

L'autocollant est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville, sur demande au service Développement durable ou en téléchargement sur le site de la Ville.

Developpement-durable@villesaint-andre.fr / 03 20 63 07 48
villesaintandred.fr/bonsgestes



Points de collecte : Recyclage des arbres de Noël

Les fêtes passées, votre conifère perd de son éclat et beaucoup de ses épines. La Ville met en place 11 points de collecte du 30 décembre au 31 janvier :

- rue des Alouettes
- square Alexandre-Desrousseaux
- square Kuhlmann
- sur le parking à l'arrière de la Piscine
- à l'angle des rues Torcq et Guynemer
- place de la Gare à côté de la crèche Station-Boutchou
- place des Tilleuls
- sur le parvis de la place Basse
- dans le parc rue de la Filature
- rue de la 2^e DB

Les sapins déposés doivent être naturels, sans décoration, ni neige artificielle, sans sac, ni pied cloué.

Les sapins broyés donnent un paillage spécifique. Les services municipaux l'utilisent pour les plantes de bruyère.

Renseignements : techniques@ville-saint-andre.fr / 03 20 63 07 47



Le devenir de l'entrée de Ville : c'est parti !

La Ville lance une grande concertation sur l'entrée de Ville, la réunion de lancement à laquelle tous les riverains ont été conviés, s'est tenue le 16 décembre dernier.

En partenariat avec la Métropole Européenne de Lille et l'agence Ville Nouvelle, la Ville de Saint-André a convié les riverains, particuliers et professionnels du secteur, à une réunion de lancement en présence de l'équipe municipale, des architectes et urbanistes en charge de ce grand projet structurant pour notre entrée de Ville.

Cette première réunion a été l'occasion pour la Ville et la MEL de représenter les enjeux liés à la démarche Bords de Deûle et pour Ville Nouvelle de présenter la méthode qu'elle mènera tout au long de la concertation.

Maintenant place aux ateliers !

L'idée est d'abord de réfléchir ensemble au devenir de l'entrée de Ville et du secteur de la gare avec les habitants et usagers : Comment améliorer les liaisons entre la gare et la Deûle ? Reconquérir les abords du canal ? Accompagner l'arrivée du tramway ? Quel devenir pour le site des usines Caby-Claisse ?

Un premier atelier est organisé le samedi 29 janvier 2022. Au programme, balade urbaine et temps d'échange salle Saint-Jean pour recueillir les attentes des Andrésiens et partager les enjeux de ce secteur. Un second atelier aura lieu fin février/début mars, pour travailler sur des scénarios d'aménagement. Il sera suivi d'une réunion de restitution de la concertation au printemps.



LE ZEPPELIN

Création et transmission

Lieu de « fabrique », le Zeppelin soutient artistes et équipes de création en leur offrant des espaces de travail. Cet hiver, ce laboratoire accueille la C^{ie} Les Voyageurs et Sama C^{ie}.

Sur scène et dans le rôle de passeurs de savoirs : **Les Voyageurs dirigeront des ateliers d'initiation à la prise de parole et à l'expression orale**, à destination des enseignants et des classes de 4^e du Collège Jean-Moulin. Quant à la **Sama C^{ie}**, elle animera le **stage de danse-théâtre** et associera la restitution à la représentation de sa création : « Douchka ».

PROGRAMMATION :

Soirée Barouf : Mélanie Isaac enflammera la soirée de sa voix fiévreuse avec des chansons au croisement de la variété française des 70's et de la pop de Lana Del Rey.

Concert - Jeudi 13 janvier à 20h, tarif 3€

Home par la C^{ie} Wozu conjugue admirablement l'ordinaire et l'étrange, la justesse et l'irrévérence. L'éternité de la vieillesse hante ce Home et nous parle au cœur et au ventre, au passé et au futur.

Théâtre - Samedi 29 janvier à 20h et dimanche 30 à 16h - tarifs : 9, 6, 5 ou 3€

La Route par la C^{ie} Les Voyageurs ne parle de rien d'autre que de la vie. Il faut écouter les voix de l'homme et de l'enfant qui traversent les paysages de notre disparition et éclairent notre humanité.

Théâtre – dimanche 27 Février à 16h, du 28 février 5 mars à 20h - tarifs 9, 6, 5 ou 3€

La route, roman de Cormac McCarthy : Adaptation et Mise en scène Pierre Foviau

STAGES DE PRATIQUE ARTISTIQUE :

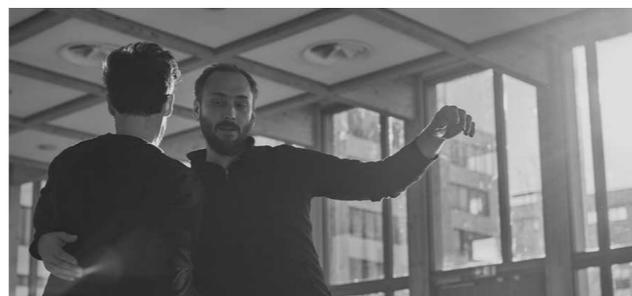
RADIO



Léo Andrzejewski, animateur radio, auteur et comédien vous propose une initiation à la lecture et à l'écriture radiophoniques.

À partir de 15 ans, tous niveaux
Du 8 au 12 février 2022 – 60 €

DANSE-THÉÂTRE



Avec Sébastien Amblard, comédien, danseur, vidéaste et metteur en scène, les stagiaires s'initieront à la danse-théâtre.

À partir de 15 ans, tous niveaux
Du 22 au 26 février 2022 – 120 €
Restitution publique le 18 mars.

Le carnaval de Dormagen en Allemagne

Notre ville jumelée d'Allemagne, Dormagen, revêt ses couleurs de carnaval pour Mardi gras. **Le Point-Jeunes et l'association « les Amis de Dormagen » vous proposent une sortie familiale à la découverte de la culture festive et carnavalesque allemande.**



Comme tous les ans, le Conseil des Jeunes et des membres de l'association de jumelage défilent pour représenter la Ville de Saint-André. 2022 est l'année des 50 ans du jumelage scellant l'amitié franco-allemande, l'occasion idéale pour se joindre aux festivités, participer à la ferveur populaire et admirer les bandes, le défilé de grands chars et la pluie de bonbons qui déferle sur les spectateurs.

Maquillage et déguisements seront de rigueur pour se fondre dans l'ambiance !

Samedi 26 février, départ 7h45 / retour 22h – tarifs 10/15 €

Renseignements : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr / 03 28 52 39 92
inscriptions à partir du 17 janvier

La bidOtheque

Bébé club

Il n'y a pas d'âge pour apprécier la lecture : La bidOthèque accueille les plus petits (0-30 mois). Parents ou assistants maternels, prenez rendez-vous pour de grands moments autour du livre ou du jeu !

Jeudi (tous les quinze jours) de 10h à 11h
Réservé aux adhérents - Inscription obligatoire.

Nuit de la lecture

Le thème est séduisant : « **Aimons toujours ! Aimons encore !** » Ne badinons pas et retrouvons-nous pour ce temps fort autour du livre avec des ateliers créatifs.

Dimanche 23 janvier de 15h à 18h30

À vos plumes

Pour cette nouvelle session d'écriture avec l'auteure Julie Bouchonville, vous aurez cinq rendez-vous pour explorer et approfondir vos talents de narrateur.

Sur le thème de la Fantasy – à partir de 13 ans – 5 euros.
Session de 5 ateliers les samedis de 14h à 16h à partir du 22 janvier.

Soirée Jeux

Vous êtes les bienvenus pour une parenthèse de divertissement et de partage. Venez vous amuser !

Pour les 13 ans et +
Vendredi 4 février
à partir de 20h





Baptême avec le Point-Jeunes aux vacances d'automne

Baptême de plongée à la Piscine

Initiation. Perfectionnement. Venez découvrir l'univers subaquatique.

La section Plongée de l'USSA propose de nombreuses activités à partir de 10 ans : plongée sous-marine, fit' Palmes, nage avec palmes, tir sur cible, passages de niveaux, sorties et voyages...

Vous pouvez tester la pratique, le dernier jeudi de chaque mois. Le club organise gratuitement des baptêmes à 20 h, à la Piscine (sur réservation).

Renseignements : cpollet85@hotmail.com / 07 67 25 94 23 
La piscine – 32, rue Vauban

Nouveaux écoliers, les inscriptions commencent !

Votre enfant est né en 2019 et fera sa première rentrée à l'automne. Les inscriptions débutent le mardi 1^{er} février et seront closes le vendredi 3 juin. L'inscription peut se faire en ligne ou en mairie au service enseignement.

Renseignements et inscription : ecoles@ville-saint-andre.fr / 03 20 63 07 45
villesaintandre.fr/Mes-demarches/Inscription-ecoles



Jardine, cuisine et partage

Au menu des « Ateliers Jardinage et Cuisine » du Point-Jeunes :

Tu commences par le potager et ses produits de saison, tu poursuis en cuisine avec la découverte des connaissances de base et tu finis avec un repas à partager.

Le programme est alléchant ! Les apprentis cuisiniers se retrouvent pendant un trimestre, tous les quinze jours pour élaborer ensemble un plat et un dessert. Si tu souhaites participer, n'oublie pas ta boîte de conservation pour en faire profiter ta famille !

Renseignements : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr
03 28 52 39 92 - Inscriptions sur le portail familles
1^{er} trimestre (du 12/01 au 30/03), 2^e trimestre (du 27/04 au 22/06)

Pass' autonomie «BAFA»

Pour travailler comme animateur partout en France, l'obtention du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) est essentielle. Ce diplôme permet de travailler dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs (colonie de vacances, centre de loisirs, centre aéré...).

La Ville accompagne et finance les jeunes voulant se former à l'animation et obtenir le Bafa ou le Bafd (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur).

Le Point-Jeunes propose une séance exceptionnelle d'information, mercredi 12 janvier à 17h, 97 rue Sadi-Carnot.

Renseignements : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr / 03 28 52 39 92

AGENDA

Le Pass sanitaire est obligatoire. Ces dates sont données à titre indicatif. La Ville vous informera des éventuelles modifications ou annulations via le site internet et les réseaux sociaux. Merci de votre compréhension.

JANVIER

12 janvier : Réunion d'information sur le BAFA Point-Jeunes – 17h
Renseignements : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr / 03 28 52 39 92

12 janvier : Atelier Jardinage et Cuisine Point-Jeunes – de 14h à 17h
Renseignements : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr / 03 28 52 39 92

13 janvier : Soirée Barouf : Mélanie Isaac Le Zeppelin – à 20h
Renseignements : 03 20 65 82 01

15 janvier : Atelier Pop Culture Game Point-Jeunes – de 15h à 20h
Renseignements : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr / 03 28 52 39 92

22 janvier : Donnerie d'hiver sur le marché Parvis du parc Vandame – de 9h à 12h30

22 janvier : Atelier d'écriture fantasy Bidothèque – de 14h à 16h

23 janvier : Nuit de la Lecture Bidothèque – de 15h à 18h30
Renseignements : contact@labidotheque.fr / 03 28 52 39 92

26 janvier : Début des inscriptions aux activités « Vacances d'hiver » sur le portail familles - Point-Jeunes
Renseignements : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr / 03 28 52 39 92

29 et 30 janvier : Home par la C^{ie} Wozu Le Zeppelin - Renseignements : 03 20 65 82 01

FÉVRIER

Du 1^{er} au 28 février : exposition des dessins lauréats du concours « Agir au quotidien » - Hôtel de Ville
Renseignements : developpement-durable@ville-saint-andre.fr / 03 20 63 07 48

4 février : Soirée Jeux Bidothèque – à 20h
Renseignements : contact@labidotheque.fr / 03 28 52 39 92

4 et 5 février : Seven nights to blues festival Salle André-Wauquier
Renseignements : culturesnouvelles@yahoo.com / 06 32 86 50 55

5 février : Sortie Bowling - Point-Jeunes
Renseignements : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr / 03 28 52 39 92

Du 8 au 12 février : Stage Radio - Le Zeppelin
Renseignements : 03 20 65 82 01

23 février : Collecte de don de sang Salle André-Wauquier - 10h / 13h - 15h / 19h

Du 22 au 26 février : Stage Danse-Théâtre Le Zeppelin - Renseignements : 03 20 65 82 01

26 février : Atelier influence et tendance
Renseignements : 03 20 63 07 53

26 février : Sortie familiale au Carnaval de Dormagen (inscription à partir du 17/01) - Point-Jeunes
Renseignements : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr / 03 28 52 39 92

Du 27 février au 5 mars : La Route par la C^{ie} Les Voyageurs - Le Zeppelin
Renseignements : 03 20 65 82 01

À deux ou à quatre mains, les sœurs Gostijanovic ont du talent !

« La valeur n'attend point le nombre des années »

La musique accompagne Mila et Barbara depuis toujours. Leur mère enseigne le piano. L'instrument a constamment été au centre de la maison, des activités et des passions familiales. Assises sur les genoux maternels, elles découvrent très vite le plaisir de jouer. De simples jeux musicaux en petits exercices, elles progressent vite et débutent leur formation à 4 ans.

Leur première professeure est Baya Soultanov à l'École de Musique de Saint-André. Elles évoluent à un rythme effréné. Mila joue en concert, accompagnée d'un orchestre à 9 ans. Bientôt, concilier temps scolaire et formation musicale devient compliqué et elles intègrent le collège Carnot à Lille, qui permet des aménagements horaires et partage la journée entre matières classiques et Conservatoire.



Mila et Barbara ont gagné des concours internationaux et sont invitées dans de nombreux Festivals en France

« La musique, c'est comme le sport de haut niveau »

À aujourd'hui 17 et 15 ans, Mila et Barbara suivent un enseignement adapté en Belgique. À l'Académie internationale, la musique est au centre de toute chose. Elles sont en immersion : Histoire de la musique, composition, formation musicale et pratique de l'instrument. Seule, à deux ou en formations de musique de chambre.

Elles peuvent jouer jusqu'à 5h par jour. Elles savent que la passion et le talent ne suffisent plus. « *Le don, sans travail, ça ne marche pas. La musique, c'est comme le sport de haut niveau, il faut être dans les 1^{ers} et pour cela il faut travailler* ». Les deux sœurs consacrent même une grande partie de leurs vacances au piano : festivals, concerts, stages et masterclass, en France et en Europe.

« Des ados comme les autres »

Mila et Barbara vivent cependant leur adolescence. Regardent des séries, font de la voile, du ski, s'occupent de leurs chats, passent du temps sur les réseaux. Mila aime lire et écrire, Barbara se plaît à cuisiner, peindre ou coudre...

Leur père, s'il les accompagne et les épaulé dans leur passion, aime aussi les ouvrir sur d'autres activités. Ils vont ensemble voir des matchs de foot. Il leur a fait découvrir le répertoire de Gainsbourg, celui de Police. Il les initie à d'autres arts.

Un avenir tout tracé ?

Les deux sœurs suivent la même voie, elles sont pourtant bien différentes. L'instrument est identique, mais elles n'ont pas le même style de jeu et n'aiment pas les mêmes compositeurs. Elles ne sont pas rivales, elles se complètent. Quand elles jouent à quatre mains, leurs particularismes s'accordent.

L'avenir ? **Mila, l'aînée, se rêve soliste** et se donne les moyens d'y parvenir. **Barbara, plus jeune, se laisse encore le temps d'y réfléchir.** Parions que nous n'avons pas fini d'entendre parler de ces deux jeunes Andrésiennes.

Retrouvez Mila et Barbara sur leur chaîne YouTube : <http://swll.to/fwze1>



Liste « Avec Elisabeth MASSE, agissons pour une Ville Durable » :

Même si cette fin d'année amorce difficilement 2022 avec un contexte sanitaire qui se durcit et que la Covid reprend du galon, la Ville vous offre la possibilité de vous protéger et de protéger vos proches en ouvrant un centre de vaccination sans rendez-vous. La vaccination devient essentielle et nous permet de continuer de vivre ensemble et à ceux qui sont seuls d'être moins isolés. Malgré les critiques de l'opposition, notre politique sociale est élaborée, construite et ambitieuse. Notre objectif est de continuer de développer le lien social, d'agir durablement pour l'action sociale, la santé et la solidarité. Nous avons pour objectif d'impliquer la Ville dans toutes les étapes de la vie pour faciliter le quotidien des familles.

Cela fait maintenant un an et demi que notre équipe met en place son projet, il prend forme et nous avons l'ambition de faire encore plus pour Saint-André ! Vous pourrez découvrir le 19 janvier, lors de la vidéo des vœux de Madame le Maire les projets que nous mènerons en 2022.

Nous vous souhaitons à tous et toutes une très bonne année !

Liste « Osons l'alternative citoyenne » : 2022 : Souhaitons-nous une bonne année !

Tous nos vœux ! En particulier à ceux qui vivent dans des logements mal isolés, notamment aux locataires de bailleurs sociaux qui habitent 21,5% des logements de notre commune. L'hiver, dans les immeubles délabrés, l'air froid et humide s'infiltré. La seule solution est de recourir à des chauffages d'appoint, ce qui entraîne une explosion des factures, aggravée par l'augmentation récente des tarifs de l'énergie.

Aux locataires de la résidence de la rue de Lambersart par exemple, qui s'étaient mobilisés il y a un an contre l'état de leur immeuble tombant en ruine, Mme le Maire avait répondu qu'elle ne pouvait rien faire, car c'était du ressort de leur bailleur social Partenord Habitat...

Bonne nouvelle ! Depuis, Mme Masse a été élue Conseillère au Département dont l'une des compétences est justement le logement social, ainsi le Département gouverne Partenord !

Notre vœu pour 2022 est que des solutions «durables» soient mises en œuvre pour tous nos concitoyens qui vivent depuis des années dans des passoires thermiques sans jamais voir d'amélioration.

Non inscrit, Didier PARSY

Les fêtes se prêtent aux sourires et aux lumières. Notre ville est pourtant plongée dans la morosité hivernale. La communication, plus proche de la propagande que de l'information, flatte l'égo de la majorité et oublie le bien commun. Elle reflète le diktat d'une pensée unique autocentrée, vide de sens. Que 2022 nous permette de reprendre nos voix et d'ouvrir celle du vivre ensemble. Bonne année !

CARNET

NAISSANCES

Jules Faye né le 30 mai ; Naëlan Verheyde-Dewez né le 28 juillet ; Max Delannoy né le 30 septembre ; Sofia D'Ambrosio née le 2 octobre ; Jade Bournouville née le 11 octobre ; Rose Lesage née le 12 octobre ; Abel Kebdani-Gillon né le 12 octobre ; Hugo Moitel né le 21 octobre ; Charlie Duhamel né le 24 octobre ; Alexandre Sauvage né le 7 novembre, Basile Delecourt né le 12 novembre.

MARIAGES

Alisson Liard et Maxence Van De Wiele le 2 octobre ; Jennifer Samar et Thibault Duprat de Paule le 6 novembre.

DÉCÈS

Hugues Férot le 22 septembre ; Marie-Françoise Etienne le 27 septembre ; Bernard Fourcroy le 29 septembre ; Michel Dumont le 11 octobre ; Italia Manara, veuve Talman le 12 octobre ; Sylvie Vandebosche le 12 octobre ; Marthe D'Haen le 13 octobre ; Marc Terrier le 14 octobre ; Marie Dumortier, veuve Demeyere le 20 octobre ; Sophie Bigotte, veuve Frédérick le 22 octobre ; Paul Danna le 29 octobre ; Raymond Hage le 6 novembre ; Simone Decramer veuve Wisshaupt le 6 novembre ; Yolande Bouchez veuve Du Puis le 13 novembre ; Denise Petit veuve Créneau le 15 novembre ; Jean Rogez le 16 novembre ; Michel Flament le 17 novembre.

ÉLISABETH MASSE,

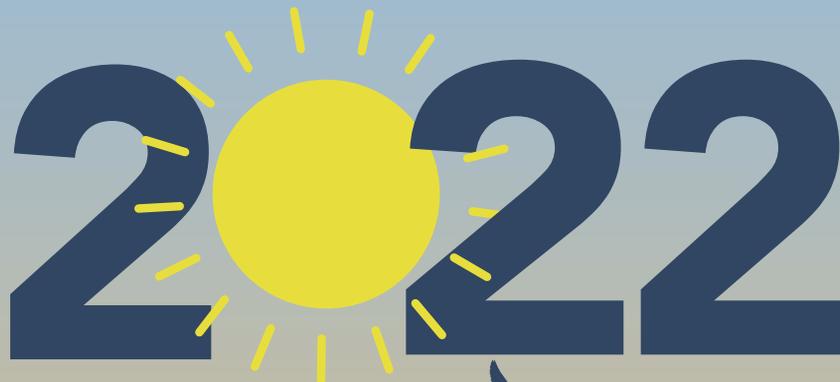
*Maire de Saint-André
Conseillère Départementale*

ET

LE CONSEIL MUNICIPAL

VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE

2022

The year '2022' is rendered in a large, bold, dark blue font. The zero is replaced by a bright yellow sun with short, radiating lines, suggesting a sunrise or sunset.

SAINT-ANDRÉ
LEZ-LILLE *Ville durable*